

FICHE D'ADHÉSION

UNIODF est une association de chirurgiens-dentistes fondée en Février 1994, pour "mettre en œuvre tous les moyens de préserver le droit d'exercice de l'ODF par tout chirurgien-dentiste".

UNIODF tisse des liens conviviaux entre ses membres, permet des partages d'expériences, grâce à sa **revue ROC**, son **forum de discussion sur internet** ou encore ses **journées de formation**.

Fiche à compléter, signer et à nous retourner avec votre **cotisation annuelle** (de date à date) de **150 €** (220 € pour un couple, 90 € pour un salarié ou retraité, 50 € pour un étudiant) par chèque ou par virement bancaire (RIB en pied de page) à l'ordre et à l'adresse :

UNIODF 37 Rue d'Amsterdam 75008 PARIS
Tél. : 06 07 03 88 10 - E-mail : uniodf@uniodf.org

Madame Mademoiselle Monsieur

Dr

Adresse :

Tél. : Mail :@.....

Date de naissance : **Année du diplôme :** **Ville :**

Exercice :

<input type="radio"/> Chirurgien Dentiste Omnipraticien	<input type="radio"/> Stomatologiste
<input type="radio"/> Chirurgien Dentiste Exclusif ODF	<input type="radio"/> Enseignement et Charges Hospitalières
<input type="radio"/> Chirurgien Dentiste Spécialisé ODF	
<input type="radio"/> Autres	

Comment nous connaissez-vous ?

<input type="radio"/> Courrier	<input type="radio"/> Internet
<input type="radio"/> Un Confrère	<input type="radio"/> Une publication
<input type="radio"/> Autre :	

Depuis le 1er janvier 2000, chaque membre s'engage à respecter la charte de qualité d'**UNIODF** :

Article 1 : À exercer dans le respect du Code de Déontologie Dentaire.

Article 2 : À pratiquer l'ODF (Orthopédie Dento-Faciale) selon sa capacité et sa compétence.

Article 3 : À bien informer son patient sur l'ODF en général et sur son cas en particulier, en adoptant un devis détaillé accompagné d'un "consentement éclairé".

Article 4 : À soigner dans les meilleures conditions d'asepsie, de confidentialité, dans le respect du secret médical et de l'intimité de chaque patient.

Article 5 : À traiter selon les dernières données acquises de la science, en effectuant régulièrement des formations continues et de perfectionnement en ODF (au moins une formation par an).

Le Docteur est favorable à cette charte de qualité et s'engage à la respecter.

Et adhère à UNIODF en joignant un chèque de ou par virement bancaire, RIB en bas de page (150 € pour une personne, ou 220 € pour un couple, 90 € pour un salarié ou retraité, 50 € pour un étudiant)

Date et Signature :

QUI SOMMES-NOUS ?

Unité - solidarité – convivialité,
Non à la discrimination et aux conventions commerciales,
Information sur l'ODF,
Omnipratique et ODF : prévention – interception,
Développement de l'ODF,
Formation Continue en ODF.

Adhérez à UNIODF, rejoignez-nous...

Vous êtes OMNIPRATICIEN, vous vous intéressez à l'**orthodontie**, vous la pratiquez avec fierté, l'ayant intégrée à votre exercice, ou à titre exclusif sans que vous puissiez le crier très haut. Vous êtes cependant très inquiets pour la reconnaissance de vos compétences pour lesquelles vous avez tant investi et qui sont remises en cause par la création des spécialisations.

Vous êtes SPÉCIALISTE, mais conscient d'être en nombre insuffisant pour répondre aux besoins de santé publique, vous êtes convaincus qu'une orthodontie de qualité peut être pratiquée par un généraliste bien formé et vous recherchez des contacts conviviaux axés sur la pluridisciplinarité, arguant que chacun est riche de ses différences.

UNIODF est une association, loi de 1901, fondée en Février 1994, pour

**"METTRE EN ŒUVRE TOUS LES MOYENS AFIN DE PRÉSERVER
LE DROIT D'EXERCICE DE L'ODF PAR TOUT CHIRURGIEN-DENTISTE"**

ainsi en témoignent :

- Son combat pour qu'un même acte, pratiqué par tout chirurgien-dentiste compétent, puisse être considéré, honoré et remboursé de la même façon, y compris par les mutuelles.
- Son combat pour que ceux qui ont choisi un exercice exclusif puissent en faire état dans le respect du droit à l'information des patients.
- Son combat pour que la loi sur la validation des acquis de l'expérience professionnelle, puisse s'appliquer à notre pratique et ouvrir une 2^{ème} voie vers la qualification, reposant sur la formation continue.
- Son combat pour que soit reconnue une compétence en orthodontie hors spécialité.
- Sa vigilance sur les directives et textes européens qui pourraient être entérinés sans nous et peut-être contre nous.

UNIODF est une association de chirurgiens-dentistes qui **engage des actions juridiques** pour contrer certaines conventions mal inspirées, qui soutient et guide les confrères dans leurs saisines individuelles, mais d'intérêt collectif, de diverses instances, qui est mandaté pour ester en Justice en son nom, quand l'action individuelle est insuffisante ou n'est pas possible.

UNIODF revendique le droit pour tout chirurgien-dentiste de bénéficier d'une formation initiale de qualité en ODF et organise des journées de formation continue afin de défendre et de renforcer notre capacité professionnelle **UNIODF** a obtenu, le 2 février 2007, son accréditation comme **structure de formation continue par le CNFCO n° 07750102-23** et est donc habilitée à dispenser des points

UNIODF tisse des liens conviviaux entre ses membres, permet des partages d'expériences, grâce à **son bulletin, son forum internet ou encore ses formations**, mais il faut être réaliste, pour **VOUS faire entendre auprès de nos interlocuteurs**, au Conseil National de l'Ordre, dans les ministères et les administrations, nous devons apporter la preuve de notre représentativité.

UNIODF compte aujourd'hui plus de 300 membres qui refusent avec force le mépris de certains décideurs qui s'appuient seulement sur l'opinion des grands syndicats. Soyons plus nombreux encore et unis, pour défendre notre capacité professionnelle, et nous serons alors un interlocuteur incontournable dans les décisions et les négociations à venir.

Le pire est de croire qu'il ne se passera plus rien et se démobiliser.